
Institut Saint-Henri

Rue du Commerce, 21 – 7780 Comines

Tél : 056.56.00.60
www.saint-henri.be

Comines, le 3 mai 2021

Objet : Dispositions pour la fin de l'année 2020-2021

Chers Parents,

Permettez-nous tout d'abord de vous remercier pour la confiance portée à notre équipe éducative Saint-Henri, équipe qui a eu à cœur de permettre à vos enfants de progresser dans leur parcours scolaire malgré les circonstances que nous traversons (vie scolaire en code rouge depuis le 16 novembre 2020) , en tenant compte des effets de la crises sanitaire sur leur niveau d'apprentissage et leurs résultats et, d'autre part, leur bien-être psychologique et émotionnel.

La fin de l'année se profilant à grands pas, il nous semble important de vous communiquer, dès à présent, de manière claire et rassurante, nos dispositions en termes d'organisation des épreuves sommatives (examens), de sanction des études et de recours.

1. Evaluation de l'année

Vous trouverez, annexé au présent courrier, un document intitulé « *Dispositions exceptionnelles du Règlement Général des Etudes pour la fin de l'année scolaire 2020-2021, dans le cadre de la pandémie « Covid-19.*

Vous y retrouverez les modalités d'évaluation et de certification des élèves en application pour cette fin d'année 2020-2021.

2. Calendrier des évaluations

Début des examens (De 8h20 à midi)	Fin des examens (À midi)	Classes
Lundi 14 juin	Lundi 21 juin	6A, 6B, 6C
Mercredi 16 juin <i>(Fin des cours à 12h le mardi 15 juin)</i>	Mardi 22 juin	5A, 5B, 5C 4A, 4B, 4C 3A, 3B, 3C, 3D
Mardi 15 juin <i>(Cours de 8h20 à 10h et CE1D d'EDM de 10h15 à midi)</i>	Mardi 22 juin	2A, 2B, 2C, 2D, 2E
Pas de session d'examens- Evaluation continue jusqu'au mardi 22 juin à midi		1A, 1B, 1C, 1D, 1E

Les élèves de

- 3P-4P-5P-6P coiffure seront en remédiation du mercredi 16 au lundi 21 ou mardi 22 juin ;
- 7PGTPE défendront leur business plan (oral) le lundi 14 juin ;
- 7PAS et 7PGTPE seront en examen et remédiation les mardi 15 et lundi 21 juin.

Institut Saint-Henri

Rue du Commerce, 21 – 7780 Comines

Tél : 056.56.00.60
www.saint-henri.be

Nous avons essayé de trouver un équilibre entre la poursuite au maximum des temps d'apprentissage et la nécessité de savoir aussi où se situe votre fille/fils dans son parcours scolaire et ce afin de pouvoir l'orienter au mieux pour la suite de sa scolarité ou son entrée aux études supérieures.

Hormis pour les classes de 1ère commune qui auront cours sans session d'examens jusqu'au mardi 22 juin, nous avons opté pour une session d'examens allégée : 6 jours pour les classes terminales et 5 jours pour les autres classes.

Le calendrier précis des examens sera communiqué aux élèves dans les plus brefs délais.

3. Communication des résultats, remise des bulletins et réunion de parents

Lors de la journée de clôture, le mardi 22 juin pour les terminales et le jeudi 24 ou le vendredi 25 juin pour les autres classes (selon l'horaire précisé au point 5), **les titulaires communiqueront oralement les résultats à votre fille/fils** (voir précisions dans le document « *Dispositions exceptionnelles du Règlement Général des Etudes pour la fin de l'année scolaire 2020-2021, dans le cadre de la pandémie « Covid-19* »).

La réunion de parents pour les classes de 1ère, 2°, 3°, 4° et 5° se fera par visioconférence sur TEAMS (ou par téléphone si nécessaire) durant **la journée du lundi 28 juin** sur base d'un rendez-vous préalable pris avec le/la titulaire de la classe de votre fille/fils.

Une **copie des bulletins** vous sera également transmise par ce biais. Pour les parents que nous n'aurions pas pu contacter, les bulletins et attestations seront envoyés par courrier postal.

Cette réunion avec le/la titulaire sera l'occasion pour les parents de **confirmer le choix de l'option** choisie par leur fille/fils pour l'année prochaine.

4. Proclamation des classes terminales et remise des prix

Etant donné le maintien du code rouge dans l'enseignement malgré la reprise à 100% en présentiel, nous n'avons pas, hélas, l'autorisation d'organiser la proclamation en présence des familles de nos élèves.

Nous organiserons donc une **proclamation en extérieur strictement réservée aux élèves de 6^{ème} et 7^{ème} et à leurs professeurs le vendredi 25 juin à 19h**. L'événement sera filmé et diffusé en direct sur la page Facebook de Saint-Henri afin de permettre aux familles d'avoir un petit souvenir de ce moment solennel qui marque la fin d'une époque importante pour leurs enfants...

Les élèves des classes terminales recevront leur bulletin ce jour-là ainsi que les attestations provisoires leur permettant de s'inscrire à l'université ou dans les Hautes Ecoles.

5. Clôture de l'année

Les titulaires de classes procéderont à la **clôture de l'année scolaire** avec leurs élèves (communication des résultats, bilan oral de l'année, archives, journaux de classes complétés

Institut Saint-Henri

Rue du Commerce, 21 – 7780 Comines

Tél : 056.56.00.60

www.saint-henri.be

et signés, remise des romans loués, remise des clés de casiers, ...) selon l'horaire suivant (rdv sur la cour avec les titulaires) :

Classes	Dates et horaires
6èmes et 7èmes	Mardi 22 juin à partir de 16h30
1ères	Mardi 22 juin de 11h10 à midi
2èmes et 3èmes	Jeudi 24 juin de 13h30 à 15h30
4èmes et 5èmes	Vendredi 25 juin de 9h à 11h

Attention! Les élèves absents devront charger un membre de leur famille de venir déposer les archives et clés au secrétariat chez Mme Annick le lundi 28 juin (9h-12h et 13h30-16h).

Cette clôture sera l'occasion aussi de se dire au revoir avant le départ pour les grandes vacances.

6. Conciliations internes

Comme indiqué dans le document intitulé « *Dispositions exceptionnelles du Règlement Général des Etudes pour la fin de l'année scolaire 2020-2021, dans le cadre de la pandémie Covid-19* », voici les dates pour l'introduction des éventuels recours internes (en cas de contestation d'une décision C d'échec ou B de réorientation):

	Classes terminales (6èmes et 7èmes)	Autres classes	
Introduction par les parents d'une demande de conciliation interne	Les mercredi 23 et jeudi 24 juin	Les lundi 28 et mardi 29 juin	<i>La demande se fera sur rendez-vous dans le bureau de la direction</i>
Notification de la décision à l'issue de la conciliation interne	Le vendredi 25 juin (après-midi)	Le mercredi 30 juin (après-midi)	<i>La notification se fera par envoi électronique avec accusé de réception</i>

7. Examens de repêchage et travaux de vacances

Nous privilégierons les travaux de vacances pour combler les lacunes constatées dans certaines matières et permettre d'appréhender avec succès l'année prochaine.

Nous n'organiserons donc pas de seconde session cette année.

8. Renseignements concernant la rentrée 2020-21

Nous vous communiquerons prochainement un document intitulé « RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 ».

Nous vous remercions pour l'attention que vous réserverez à ces directives et vous prions de croire, chers Parents, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

S. DEMEERSSEMAN - DIRECTRICE et G. OOGHE – DIRECTEUR-ADJOINT